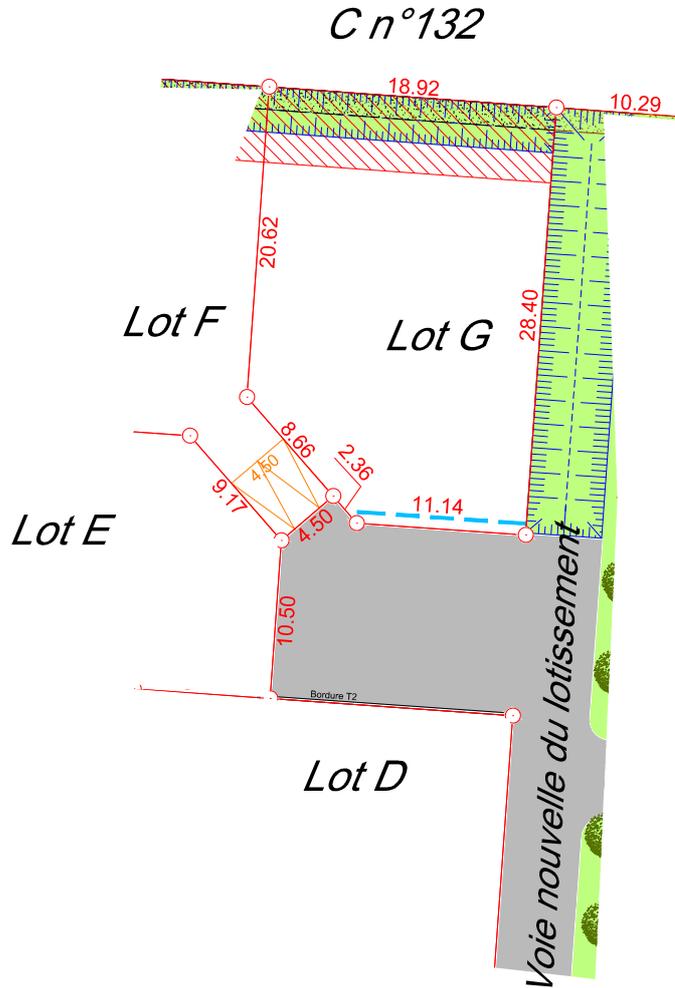


COMMUNE D'ITEUIL
 Lotissement " Les Mais 2 "
 Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001
 en date du 16/03/2022



PLAN DE VENTE DU LOT G



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION
 (sans échelle)



Superficie : 507m²

Surface de plancher : 300m²

Réf. cadastrale : C n°1185

LÉGENDE :

- Limite de lot
- Accès autorisés aux lots
- Accès imposés aux lots
- Arbre
- Borne OGE nouvelle

- Engazonnement
- Zones non constructibles
- Revêtement en enrobé
- Noue réalisée par l'aménageur en fond de lot devant obligatoirement être conservée et entretenue par les acquéreurs
- Noue réalisée par l'aménageur sur les espaces communs

Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.

Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.



Dressé par le cabinet ABS CISSE GÉO-CONSEIL
 anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26
 86281 SAINT-BENOIT Cedex
 TEL : 05.49.01.37.77

16, Grand' Rue
 86500 MONTMORILLON
 TEL : 05.49.91.16.55

DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023

Email : contact@abscisse-gc.fr

Email : montmorillon@abscisse-gc.fr